

La Lettre j

SUPPLÉMENT À LA LETTRE D'INFOS DE LA DIRECTION ÉDUCATION
ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE DE GRABELS - NOVEMBRE 2018



Election du Conseil Communal des Enfants (CCE)



« De vraies élections :
bulletins de vote, carte
d'électeur, isolement, urne
et feuille d'émargement.
Tout y est ! »

Mardi 16 octobre ont eu lieu les élections du Conseil Communal des Enfants (CCE).

Tous les élèves d'âge élémentaire ont voté pour élire leurs représentants. 20 élèves de CM1 se sont déclarés candidats pour 5 sièges à pourvoir.

Durant deux semaines, les candidats ont fait campagne et présenté leurs idées. Et

des idées, qu'elles soient pour l'école ou pour la ville, ils en ont eu à revendre ! Comme tout candidat, ils ont rédigé leur profession de foi sous forme d'affiche, et présenté à l'oral leurs propositions lors d'un grand débat, suivi d'une séance de questions-réponses qui s'est déroulée le 12 octobre dernier.

Farès Belbachir, animateur responsable du CCE, a pris un temps particulier au-

près des CP des écoles Joseph Delteil et Pierre Soulages afin d'expliquer le principe et le déroulement des élections.

Il a également sensibilisé les CM1 pour qu'ils comprennent le rôle d'un représentant au sein du CCE.

Le jour J, chaque classe est venue avec son enseignant en salle du Conseil municipal pour participer au vote.



Les nouveaux élus au CCE

À l'issue de ce scrutin, les nouveaux élus qui rejoignent les CM2 déjà en place sont **Gabriel MONDOLFO**, **Fanny MILHAVET**, **Léonie POUILLOUX**, **Djibril MAZOUZI** et **Ly Lan GELLY**.

Les nouveaux élus seront présentés officiellement lors du prochain conseil municipal, qui se tiendra au mois de décembre 2018.

Paroles d'enseignants



Mme Laffont, enseignante de Ce1 : « C'est une superbe expérience pour les élèves, cela donne du sens aux concepts liés au vote. Nous avons profité de notre venue à la Mairie pour identifier les symboles de la République. »

Mme Lang, enseignante en Cm2 : « L'existence du CCE nous permet d'aborder avec les élèves le rôle des élus, le déroulement très concret d'une élection. Nous

engageons avec eux une lecture critique des programmes des candidats. Voter est un droit, voter est une chance, et nous le soulignons auprès de nos élèves lors de cette élection ».

Mmes Gailhard et Ruscher-Revol, enseignantes de Grande section/CP : « On a travaillé sur le vocabulaire spécifique lié à une élection, et étudié avec les élèves les propositions des candidats. Le jour J, les élèves ont adoré prendre le bus, cela nous semblait important que l'élection ait lieu pour tous au même endroit, qui plus est à la Mairie, un lieu symbolique de la ville et de la citoyenneté. L'organisation était très bonne : cartes d'électeurs, enveloppes, isolements, etc. Tout cela a permis de montrer l'acte citoyen du vote dans son ensemble, et nous a donné l'occasion de faire visiter la Mairie aux élèves ».

QUELQUES PROPOSITIONS DES NOUVEAUX ÉLUS

- Favoriser le recyclage des piles, faire plus de sport à l'école, créer un journal de l'école, mettre des tables pour manger dehors, améliorer la propreté dans les écoles, faire plus participer les élèves aux décisions de l'école, organiser des ventes de gâteaux pour acheter du matériel scolaire, faire un potager, repeindre les murs de l'école et les jeux au sol, faire plus de pique-nique à la source, faire des ateliers cuisine, etc.
- Ces nouvelles propositions seront discutées, réfléchies et se rajouteront aux actions entamées l'an dernier par les élus actuellement en CM2 : création d'un jardin sous forme de labyrinthe végétal, aménagement du terre-plein de l'école (cour3), participer aux menus du restaurant scolaire. Sans compter la participation aux journées de commémorations (11 novembre et 8 mai), aux journées du handicap, etc.

Quel est le rôle du Conseil Communal des enfants ?



Expérience grandeur nature de citoyenneté active, le Conseil Communal des Enfants permet aux enfants de participer à la vie municipale et démocratique.

Il laisse aux jeunes conseillers la possibilité d'exprimer leur point de vue, d'exercer leurs capacités de réflexion, d'organisation et de décision.

Les jeunes conseillers ont ainsi l'opportunité de connaître le fonctionnement de leur commune et de s'intégrer dans la vie publique.

Ils sont amenés à réfléchir et à échanger sur la vie de leur quartier, de leur école en menant des projets concrets (solidarité, sports, culture, aménagement...).

Comment fonctionne le CCE ?



Les jeunes conseillers, élus pour deux ans, sont accompagnés par un animateur municipal référent. Ils élaborent leur(s) projet(s) sur des temps de pause méridienne. Afin de concrétiser ces projets, ils se réunissent une fois par mois en Mairie en présence de Mme Zohra DIRHOUSI, conseillère municipale en charge de l'action éducative et du Conseil Communal des Enfants.